



## Le statut étudiant, le statu salarié, où se trouve la limite?

Par **camilleccoulon**, le **26/09/2012** à **14:25**

Bonjour,

Je suis en fin de bachelor international en école de commerce. Mon année scolaire est terminée depuis juin, mais j'ai un stage de fin d'année qui valide mon diplôme à terminer en décembre. Mon diplôme sera validé en janvier. Etant sous convention de stage, je suis toujours sous la responsabilité de mon école, et donc encore étudiante.

A côté de ce stage, j'effectue à CDI à temps partiel de 16h par semaine. Je souhaite poursuivre mes études pour aller en master, mais mon diplôme ne sera validé qu'en janvier 2013, je peux donc m'inscrire que pour septembre 2013. Mais je souhaite m'inscrire en formation initiale, en tant qu'étudiante.

Le problème c'est que premièrement je ne sais pas si je suis encore une étudiante avec mon CDI à temps partiel, et en plus, de janvier 2013 à septembre 2013, n'ayant pas de formation, je vais devoir travailler afin de payer mes études en complément de mon CDI à temps partiel. A cause de cela je ne sais pas si je peux garder mon statut étudiant, et je peux m'inscrire tout de même en formation initiale.

Je suis un peu perdue, et personne ne répond à mes questions.

Je vous remercie d'avance d'éclairer ma situation,

Cordialement,

Camille Coulon